

Image not found or type unknown



Obtention d'un visa long séjour

Par **karimenc**, le **08/11/2010** à **06:30**

Bonjour,
Je suis étudiant en commerce, et je travail en parallèle dans un hôtel comme réceptionniste en CDI. Pour le moment j'ai un titre de séjour étudiant que je dois renouveler tout les ans. Je souhaiterai savoir si il est possible d'obtenir un titre de séjour salarié (10ans) et quelles sont les démarches a suivre.
Merci d'avance

Par **chris_ldv**, le **10/11/2010** à **11:19**

Bonjour,
Si votre CDI à lui seul vous permet de subvenir à vos besoins et que vous disposez d'un logement à votre nom alors vous pouvez solliciter auprès de la préfecture la transformation de votre titre de séjour actuel "etudiant" en titre de séjour "salarié" au moment du renouvellement.
Cordialement,